



AOÛT 2019

# Bulletin municipal Spécial rentrée scolaire



*Rentrée scolaire*

*Lundi 2 Septembre 2019*

*à 8 h 30*

**Editorial**

L'année scolaire 2018-2019 a vu le retour de la semaine de 4 jours de classe. Un accueil de loisirs a été mis en place le mercredi toute la journée et sera reconduit cette année.

Si l'effectif de l'école élémentaire est globalement stable, celui de maternelle est passé en dessous du seuil critique de 65 élèves. Cette chute est, selon nous, ponctuelle et due à une baisse de la natalité sur une seule année (5 naissances sur la commune contre 12 l'année précédente et 13 l'année suivante). Malgré notre argumentation et l'excellente synergie de l'équipe enseignante, l'Éducation nationale, faisant face à une importante pénurie de professeurs des écoles sur le département, est restée inflexible sur sa décision de fermer une classe. L'école maternelle ne comptera donc plus que 2 classes dès septembre. Mesdames Sekretev et Grad se partageront donc les 3 niveaux.

D'autre part, et sans que cela soit lié à cette fermeture, Sophie Edouard, qui occupait un poste d'ATSEM auprès des enfants de maternelle, a décidé de se mettre en disponibilité pour rejoindre sa famille sous d'autres cieux. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de ses projets.

L'équipe enseignante en élémentaire reste inchangée.

**Corinne DESAUW**

**Marie Adjoint aux Affaires Scolaires et périscolaires**

## Sommaire

Nos écoles	page 2
Restauration scolaire - règlements	page 2
Restauration scolaire - Inscriptions	page 3
Garderies - Etude surveillée	page 3
Accueil du mercredi	page 4

### Bulletin Municipal

**Directeur de la publication**  
**Bertrand HAUET**

**Réalisation : Commission Communication**  
**1, rue de la Mairie**  
**78640 SAINT-GERMAIN DE LA GRANGE**  
**Tél. 01 34 91 02 10 fax. 01 34 89 26 26**

**Courriel**  
[mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr)  
**Site Mairie : saint-germain-de-la-grange.net**

**Impression par nos soins**

## Nos écoles

**Horaires : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis**

### ECOLE MATERNELLE

**Adresse :** Rue de Plaisir  
**Téléphone :** 01 30 64 10 21

**Directrice :** Madame SEKRETEV

**Professeur :** Madame GRAD

### ECOLE ELEMENTAIRE

**Adresse :** Rue de la Mairie  
**Téléphone :** 01 34 89 57 70

**Directrice :** Madame DELORMEL

**Institutrices :** Mesdames BENOUARIECHE, HERPE PICHET et POULAIN



## Règlements et modalités de paiement

Le fonctionnement de l'ensemble des services périscolaires est soumis à un règlement remis à chaque enfant en début d'année scolaire. Ce règlement accepté, complété et signé devra être retourné en mairie par les parents.

Un titre de paiement mensuel (avis de sommes à payer) regroupant restauration scolaire, garderies, accueil du mercredi et études surveillées sera émis par la Mairie et adressé par le biais du Centre des Finances Publiques de Montfort-l'Amaury au domicile des familles.

Les règlements sont à adresser par les familles au Centre d'encaissement des Finances Publiques de Rennes.

Un service de prélèvement automatique permet de faciliter le règlement des prestations périscolaires.

## Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire est ouvert de 11h30 à 13h20. La Société Yvelines Restauration est en charge de la fabrication et de la fourniture des repas.

Nous rappelons aux parents qu'ils doivent signaler les problèmes d'allergie ou d'intolérance alimentaire de leurs enfants et signer un P.A.I. (projet d'accueil individualisé) avec le médecin scolaire, la Directrice d'école et la Mairie.

### Tarifs et horaires

3,90 € de 11h30 à 13h20 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 11h30 à 12h30 le mercredi.

Seules les inscriptions écrites seront validées.

Trois possibilités :

- par e-mail :  
accueilsdglg@wanadoo.fr
- par courrier postal ou déposé en Mairie
- par fax : 01 34 89 26 26

## INSCRIPTIONS

### Inscription annuelle

Elle est à privilégier pour les enfants qui déjeunent régulièrement à la cantine. En cas de modifications ponctuelles, il est possible d'annuler ou d'ajouter un ou plusieurs repas en le signalant **le vendredi avant 10h pour la semaine suivante** (par écrit, modalités ci-dessus).

### Inscription hebdomadaire

Elle doit être utilisée pour les enfants qui déjeunent de manière ponctuelle au restaurant scolaire.

Tout ajustement par rapport à cette inscription peut être opéré **le vendredi avant 10h pour la semaine suivante** (par écrit, modalités ci-dessus).

## PANIER REPAS

Les paniers-repas fournis par la famille sont autorisés **dans le cadre d'un PAI uniquement**. La tarification spécifique à l'accueil des enfants est fixée à 1,35 € par jour de présence. Pour l'inscription, voir modalités ci-dessus.

**! Attention : Repas du lundi 2 septembre 2019  
Les inscriptions ou modifications doivent être faites en Mairie, au plus tard le vendredi 30 août avant 10 heures.**



## Garderies Etude

La facturation est effectuée à la **présence constatée**.

L'accueil est prioritaire pour les enfants préinscrits.

### GARDERIE DU MATIN

L'accès à la garderie est ouvert aux enfants des écoles maternelle et élémentaire dans les locaux de l'école élémentaire (téléphone 01.34.89.57.70).

#### Tarifs et horaires

2,10 € de 7h30 à 8h20.

### GARDERIE DU SOIR

L'accès à la garderie du soir est réservé exclusivement aux enfants de l'école maternelle. Elle se déroule dans les locaux de l'école maternelle (téléphone 01.30.64.10. 21).

#### Tarifs et horaires

3,20 € de 16h30 à 18h45

3,20 € supplémentaires seront facturés si un enfant est retiré par ses parents, ou une personne habilitée, après 18h45.

### ETUDE

L'étude surveillée est réservée aux enfants du CP au CM2. Elle se déroule dans les locaux de l'école élémentaire (téléphone 01.34.89.57.70).

#### Tarifs et horaires

2,10 € : de 16h30 à 17h précises.

4,80 € : de 16h30 à 18h30 sans possibilité de sortie anticipée avant 18h.

4,80 € supplémentaires seront facturés si un enfant est retiré par ses parents, ou une personne habilitée, après 18h30.

## Accueil de loisirs

L'association IDEE propose aux enfants inscrits une succession d'ateliers suivant la méthode Montessori :

- Français-Anglais ludique
- Théâtre
- Sport
- Activités Artistiques
- Cirque

Les parents s'engagent pour l'année sur la présence de leur enfant. Les enfants non-inscrits à l'année pourront être accueillis dans la limite des places disponibles.

### Aide-mémoire

- Restaurant scolaire : pour toute modification des inscriptions, adresser un mail à [accueilsdglg@wanadoo.fr](mailto:accueilsdglg@wanadoo.fr) le vendredi avant 10 h pour la semaine suivante.
- Garderie maternelle : 16 h 30 – 18 h 45  
Tél. : 01 34 64 10 21
- Garderie du matin : 7 h 30 – 8 h 20  
Tél. : 01 34 89 57 70
- Étude : 16 h 30 – 18 h 30  
Tél. : 01 34 89 57 70
- Accueil de loisirs : mercredi 8 h 30 -18 h 30 (sorties 11 h 30, 13 h 30, 16 h 30-17 h ou 18 h -18 h 30)  
Tél. : 01 34 89 57 70 (matin)  
01 34 64 10 21 (après-midi)

### Tarifs et horaires

L'accueil se déroule les mercredis hors vacances scolaires.

Plusieurs options sont proposées pour faciliter l'organisation des familles :

- La matinée uniquement, de 8 h 30 à 11 h 30
- La matinée + la restauration scolaire, de 8 h 30 à 12 h 30
- La journée complète, de 8 h 30 à 18 h 30.

Une sortie anticipée est possible entre 16 h 30 et 17 h uniquement, afin de ne pas perturber les ateliers.

De plus, les parents qui le souhaitent peuvent opter pour une inscription à temps partiel, au moins 17 mercredis par an.

Le tarif de l'accueil est fixé comme suit :

	Inscription annuelle tous les mercredis	Inscription annuelle au moins 17 mercredis par an	Inscription occasionnelle
Matinée	38,50 €/mois sur 10 mois	14 €/mercredi	20 €/mercredi
Journée complète	105 €/mois sur 10 mois	35 €/mercredi	40 €/mercredi

Le tarif de la restauration scolaire de 3,90 €/repas n'est pas inclus.